



**HAL**  
open science

## LVBE - Laboratoire vigne biotechnologie et environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LVBE - Laboratoire vigne biotechnologie et environnement. 2018, Université de Haute-Alsace - UHA. hceres-02030546

**HAL Id: hceres-02030546**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030546>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Laboratoire Vigne Biotechnologie et Environnement

LVBE

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Haute-Alsace

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Josep Armengol Forti, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire Vigne Biotechnologie et Environnement

Acronyme de l'unité : LVBE

Label demandé : EA

N° actuel : 3991

Nom du directeur  
(2016-2017) : M. Christophe BERTSCH

Nom du porteur de projet  
(2018-2022) : M. Christophe BERTSCH

## Membres du comité d'experts

Président : M. Josep ARMENGOL FORTI, Universitat Politècnica de València, Espagne

Experts :  
M. Stephan DECLERCK, Université Catholique de Louvain, Belgique  
M. Pascal LECOMTE, INRA (représentant des personnels d'appui à la recherche)  
M. Franck VANDENBULCKE, Université de Lille 1 (représentant du CNU)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Pierre RENAULT

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Luc BISCHOFF, Université de Haute-Alsace

M<sup>me</sup> Christine GANGLOFF-ZIEGLER, Université de Haute-Alsace

Directeur de l'École Doctorale :

M. Dominique ADOLPHE, ED n° 222, « Sciences Chimiques »

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le laboratoire de Biologie de l'Université de Haute-Alsace a été créé en 1996 et avait pour thématique les levures œnologiques. En 1999, il s'est diversifié avec la création d'une équipe « Vigne et Défenses ». En 2004, un nouveau bâtiment a été construit pour héberger le laboratoire et les enseignements de la Licence et du Master en Agronomie et Agroalimentaire. La viticulture et l'environnement étant deux secteurs indissociables, le LVBE et l'équipe « Dépollution Biologique des Sols » (EDBS) se sont regroupés en 2009 pour créer une entité étudiant le couple sol/vigne. Le LVBE s'est alors structuré en trois équipes : l'équipe « Maladies Cryptogamiques et Vigne » (MCV) qui se focalise sur les maladies du bois, l'équipe « Stimulation des Défenses de la Vigne » (SDV) (anciennement « Résistance dérivée du Pathogène ») qui a travaillé sur le virus du court-noué et qui a recentré aujourd'hui ses travaux sur la mycorhization, et l'équipe « Dépollution Biologique des Sols » (DBS) spécialiste de la bio- et phytoremédiation. Le LVBE est localisé à Colmar (Alsace), capitale des Vins d'Alsace, au pied du vignoble alsacien et au sein du Biopôle d'excellence en Agronomie et Viticulture Adrien Zeller.

### Équipe de direction

Le Laboratoire Vigne Biotechnologie et Environnement est dirigé par M. Christophe BERTSCH. Il est assisté d'un Conseil de direction et scientifique comprenant 2 enseignants-chercheurs permanents (M<sup>me</sup> Julie CHONG (professeur) et M<sup>me</sup> Carine JEZEQUEL (MCF)), un représentant des BIATOSS (M. Yann LEVA) et un représentant des personnels non-permanents.

### Nomenclature HCERES

Domaine scientifique : SVE-Sciences du Vivant et Environnement

Sous-domaine scientifique : SVE1-Agronomie, biologie végétale, écologie, environnement, évolution

### Domaine d'activité

Le Laboratoire Vigne Biotechnologie et Environnement (LVBE) de l'Université de Haute Alsace est une entité de recherche relativement jeune et petite réunissant jusqu'à aujourd'hui 3 équipes de recherche. Chacune s'intéresse à un domaine de recherche ; deux sont clairement complémentaires (les équipes « Maladies Cryptogamiques et Vignes » et « Stimulation des défenses de la vigne », traitant des maladies de la vigne). Ainsi, les objectifs scientifiques portent sur la compréhension des mécanismes de défense de la vigne et sur le développement de nouvelles stratégies durables de résistances dans le cadre de la préservation de l'environnement. La troisième équipe développe une recherche sur la « Dépollution Biologique des Sols ». Le laboratoire LVBE montre aussi un positionnement fort dans le contexte viticole régional.

## Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	14	13
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	0	0
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	2
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	2	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	0	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	0,8	
N7 : Doctorants	3	
TOTAL N1 à N7	20,8	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	4	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	7
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	6
Nombre d'HDR soutenues	3

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Le LVBE est structurée en trois équipes : l'équipe « Maladies Cryptogamiques et Vigne » (MCV) qui se focalise sur les maladies du bois, l'équipe « Stimulation des Défenses de la Vigne » (SDV) qui a travaillé sur le virus du court-noué et qui a recentré ses travaux sur la mycorhization, et l'équipe « Dépollution Biologique des Sols » (DBS) spécialiste de la bio- et phytoremédiation. Le LVBE montre un positionnement fort dans le contexte viticole régional qui permet de répondre aux attentes du tissu socio-économique local. Les actions de vulgarisation de la recherche doivent être poursuivies afin d'améliorer la compréhension de la recherche par le grand public. L'unité devrait poursuivre ses initiatives en matière d'organisation de colloques, séminaires ou congrès pour créer des réseaux de collaborations. L'ensemble des membres de l'unité a une implication satisfaisante dans les activités de recherche et semble évoluer dans un contexte constructif et convivial. La qualité et la quantité de la production scientifique sont très bonnes, mais l'unité LVBE doit poursuivre son investissement et sa politique scientifique pour se positionner comme un acteur majeur dans la recherche sur la vigne au niveau national et international. À cet égard, les sources de financement doivent être davantage sécurisées en répondant aux appels de projets de l'UE. Les trois équipes de l'unité ne possèdent pas les mêmes forces et le même niveau de reconnaissance scientifique. La réflexion mobilisée pour fusionner et constituer une seule unité avec des ressources de financement/infrastructure, personnels en commun, et une recherche plus transversale et intégrée, est une belle opportunité. Il faut cependant penser la stratégie scientifique à cinq ans de façon globale et ne pas simplement rassembler trois sujets différents. Le projet doit être mûr. Il convient d'en faire ressortir la faisabilité. La direction et les différents conseils du laboratoire assurent des prises de décision collectives et l'animation scientifique du laboratoire. La formation par la recherche et les implications des enseignants-chercheurs à différents niveaux de responsabilité dans les parcours de formation sont des atouts pour attirer les meilleurs étudiants vers la recherche. Augmenter le nombre de thèses doit être un objectif à court terme, de même que s'orienter vers des thèses sur articles. Il faut cependant être vigilant afin de converger vers un équilibre entre les charges d'enseignements et les charges administratives d'une part, et les activités de recherche d'autre part.